

Bugnet à Legal

par

Walter Van de Walle

Traduit de l'anglais par Paule Antonelli

M. Georges Bugnet est arrivé à Legal en 1954, avec sa femme et sa famille. C'est quelques années plus tard que j'ai eu le plaisir de le rencontrer. Sa propriété, partagée entre rosiers et jardin, avoisinait les terres de ma ferme. Pendant plusieurs années, il m'a demandé de cultiver son jardin, ce qui nous a donné l'occasion de discuter. Nos conversations touchaient un peu à tout: l'état du monde, la politique, les nouvelles variétés de céréales les mieux appropriées à notre région, les méthodes de culture modernes comparées à celles qu'il avait connues au temps des pionniers. J'étais impressionné par sa connaissance de l'horticulture et, notamment, par les différentes variétés de roses qu'il était parvenu à mettre au point. (La «Thérèse Bugnet» est sans doute la plus connue.) Mais, à l'époque, je n'avais nullement conscience de m'adresser à un intellectuel à qui ses multiples réussites vaudraient plus tard diverses distinctions.

On doit en effet à M. Bugnet un certain nombre de livres et de poèmes. La lecture de son ouvrage *La forêt* m'a permis d'apprécier à leur juste mesure son talent d'écrivain, sa curiosité d'esprit et son amour pour la nature. Sa femme, Julia, était une personne courageuse, compréhensive et douce, qui se dévouait entièrement à lui et à leur famille.

En 1967, la *Western Canadian Society for Horticulture* a décerné à M. Bugnet un certificat d'honneur pour sa réussite exceptionnelle dans le domaine de l'horticulture. En 1970, la France l'a fait chevalier de l'Ordre des Palmes académiques. En 1972, le gouvernement de l'Alberta lui a octroyé une distinction comme horticulteur et homme de lettres (*Achievement Award in Horticulture and Literature*).

Puis, il y a eu un événement qui a marqué les habitants de Legal: le 3 juin 1978, la remise à M. Georges Bugnet, alors âgé de 99 ans, d'un doctorat honorifique en droit de la *University of Alberta*. Je crois que c'était la première fois dans l'histoire de cette université qu'une cérémonie de ce genre se déroulait en dehors du campus. La cérémonie réunissait dans l'église

Saint-Émile de Legal des membres de la famille Bugnet, des représentants de l'université et des habitants de Legal. Présidée par M. Ronald N. Dalby, elle a été solennelle: *O Canada*; puis une invocation du père Réal Levasseur; un discours de salutation de Myer Horowitz, vice-président académique de l'université; la remise du diplôme, effectuée par Edward D. Blodgett; et, pour conclure, *God Save the Queen*. Une réception à la salle communautaire de Legal a couronné l'occasion. Le maire, Marcel Dubé, a souhaité la bienvenue aux représentants de l'université et félicité Georges Bugnet de ses diverses réussites. Ma femme, Fernande, et moi étions ravis d'avoir la chance d'être présents.

La communauté de Legal a toujours été fière de ce qu'avait accompli M. Georges Bugnet et de l'honneur qui lui avait été fait. Une peinture murale historique atteste désormais du fait. Elle a été réalisée sur le mur est de la pharmacie *IDA* de Legal, par deux peintres de l'endroit, Marc Michaud et Daniel Michaud, sur une commande de l'Association canadienne-française de l'Alberta (Centralta). Elle témoignera longtemps de la contribution de M. Georges Bugnet à notre patrimoine canadien.

Legal (Alberta), janvier 1999